

Anthropologie des politiques ethniques

 ECTS
2 crédits

 Volume horaire
18h

Présentation

DESCRIPTION

Ce cours propose une analyse critique des usages de la catégorie « d'ethnie » fondée sur l'étude de travaux anthropologiques, en particulier de la littérature américainiste, et d'exemples ethnographiques. Il s'agira d'examiner, dans une perspective comparative, la façon dont l'ethnicité et l'autochtonie sont construites, revendiquées, mobilisées ou encore contestées par différents groupes ainsi que par des acteurs institutionnels. Après une première séance consacrée aux définitions et critiques des notions d'ethnie et d'autochtonie, nous aborderons la construction des catégories ethniques et raciales, la mise en place d'un « statut de l'Indien » ainsi que la naissance des mouvements indigènes à partir du cas du Brésil. L'étude des mouvements indigènes de ce pays nous amènera ensuite à nous pencher sur leur internationalisation et sur l'élaboration de la catégorie « d'autochtonie » à l'Organisation des Nations Unies. Nous poursuivrons par une exploration des relations entre l'ethnicité et le genre, la religion et le corps. Nous intéresserons ensuite aux relations et aux circulations interethniques et à la question sensible des statistiques ethniques. Enfin, l'avant-dernière séance sera consacrée à une synthèse critique des textes étudiés durant le semestre afin de préparer le devoir sur table qui aura lieu lors de la dernière séance. Cet enseignement vise à remettre en perspective, par le biais de comparaisons avec des contextes étrangers, des débats qui, en France, se résument souvent à une opposition peu nuancée entre partisan-es de l'universalisme républicain et défenseur-es d'une forme de relativisme culturel.

HEURES D'ENSEIGNEMENT

Anthropologie des politiques ethniques

Cours Magistral

18h

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation